

**Inscriptions pour futurs
élèves entrant lycée
Bichat 2023-2024
seconde GT, seconde
pro ASSP et Anim, CAP**

Pour les élèves concernés par
la télé-inscription : fiche de
renseignements

Documents à télécharger

Documents informatifs :

Documents à imprimer, à remplir
et à signer pour les 29 et 30 juin 2023

Vérfications :

Chaîne d'inscription :
le jeudi 29 juin 2023
entre 13H00 et 19h00
le vendredi 30 juin
entre
7h30 et 12h30

Récupération des documents : -

Documents à fournir

Cas particuliers : sections sportives

A la rentrée de septembre 2023 :

Concernés par la télé-inscription : 2GT - 2ASSP - 2Anim - CAP AEPE

A compléter en ligne sur télé-service entre le 27/06 et le moment de l'inscription :

- Renseignements administratifs
- Vœux pour le régime : externe, DP, interne
- Renseignements pédagogiques : classe + vœux pour les renseignements optionnels

A télécharger en ligne sur l'ENT du lycée

- ° tarifs intendance
- ° règlement de la demi-pension (annexe du Rt)
- ° flyer et infos diverses transports
- ° informations infirmerie (dont vaccins)
- ° information MDL
- ° bibliographie en français – calculatrice en mathématique
- ° information PassRégion
- ° fiches d'information RGPD sur le traitement des données et sur le contrôle d'accès
- ° informations sur les options notamment : section européenne, option EPS, brevet d'initiation aéronautique
- ° pour les 2de ASSP, 2de anim et CAP AEPE et 3PM : fournitures, informations vaccinations et visites médicales

- fiche urgence pour **infirmerie**
- fiche « droit à l'image et enregistrement sonore »
- fiche de demande d'inscription à l'internat pour les élèves concernés
- pour les 2de ASSP, 2de anim et CAP AEPE : questionnaire préparatoire à la visite médicale
- pour les 3PM - 2ASSP – 2ANIM : autorisation de sortie pour la semaine d'intégration

Correction des informations de la fiche de renseignements

Choix des options facultatives - pour option EPS : **compléter le dossier en ligne sur l'ENT, le déposer ou le transmettre au lycée** par mail ce.0010032@ac-lyon.fr
- pour section européenne : déposer les 3 bulletins de 3^{ème} avant le 30 juin 12h.
Les élèves retenus seront reçus en entretien le lundi 3 juillet 2023.

Inscriptions pour les transports : point d'aide et de conseil

- fiche d'urgence téléchargée
- Chèque MDL (à l'ordre de la MDL)
- Autorisation « droit à l'image et enregistrement sonore »
- 2de ASSP, 2de anim et CAP AEPE ; fiche médicale, questionnaire visite médicale
- Engagement des parents PFMP (toutes les classes de la SEP sauf les 3PM)
- 3PM – 2ASSP – 2ANIM : autorisation de sortie semaine d'intégration

- Photocopie du livret de famille, de la pièce d'identité et du carnet de vaccination
- Chèque à récupérer (à l'ordre de l'agent comptable du lycée Bichat)

- Signature du règlement intérieur
- Photos individuelles à faire + téléchargement sur Pronote
- Autorisation de sortie vie scolaire
- Charte des sections sportives